



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 8 avril 2024
20 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) Michael Comeau
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal
ABSENTS	M. Eymard Savoie

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 21h24.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Philippe Allain

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 8 avril 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulgence de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Recommandation pour le projet 24-01 construction d'une portion de la rue Ross.

24-5194

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le conseil municipal accepte l'offre de service présentée par l'entreprise North Shore Construction pour le projet TP 24-01 Asphaltage de la rue Ross partie deux au montant de 178 975.00 \$ plus T.V.H.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Michael Comeau, propose l'ajournement à 21h25.

Le procès-verbal du 8 avril 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 27 mai 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire